

Année noire pour les piétons

Avec 11 tués sur les routes en Essonne depuis le début de l'année, les piétons sont quasiment aussi nombreux que les automobilistes à avoir perdu la vie. Ce constat sera évoqué lors d'une prochaine réunion en préfecture.

Les chiffres sont frappants. Depuis janvier, 11 piétons sont morts en Essonne, contre 5 sur l'ensemble de l'année 2011. Les obsèques de Jessica, la dernière victime en date, renversée sur un passage piéton mardi dernier à Fontenay-le-Vicomte, sont prévues aujourd'hui. Entre imprudence des automobilistes et inconscience des piétons (*lire ci-dessous*), les autorités tirent le signal d'alarme. « Une réunion, prévue en janvier par la préfecture, devait aborder le problème des motards, durement frappés eux aussi. Le sujet des piétons va s'ajouter aux discussions », prévient Richard Feeser, directeur départemental de la Prévention routière. Etat des lieux.

■ **Des victimes âgées de 2 à 92 ans.** Sur les 45 tués depuis janvier sur les routes de l'Essonne, les piétons représentent à peine moins de morts que les automobilistes, 11 contre 13. Dix accidents ont eu lieu en ville, un sur nationale. Dans 8 cas, la collision s'est produite avec une voiture, à 2 reprises avec un poids lourd et une fois avec

une moto. Les victimes ont de 2 à 92 ans. La moyenne d'âge est de 51 ans, 5 ayant plus de 78 ans. Feux non respectés, moment d'inattention des parents, vitesse, traversée hors passage piéton... Les causes sont multiples. « L'imprudence est des deux côtés », résume Eric Dumas, capitaine de gendarmerie spécialiste de la sécurité routière.

■ **Les enfants et les personnes âgées davantage touchés.** La Prévention routière cible les enfants et les seniors dans ses actions de prévention. « Ils supportent physiquement moins le choc. A partir d'une collision à 40 km/h, les dégâts sont souvent fatals », argue Richard Feeser. « C'est dur de perdre son autonomie, mais il faut accepter de se faire accompagner », avance Richard Feeser. « Il est injuste de traiter de personne à risque quelqu'un qui marche juste dans la rue. Nous sommes tous à risques », analyse Maryvonne Mateu, responsable de la Fédération pour les circulations douces en Essonne. Eric Dumas pointe de son côté les piétons ivres, (2 morts sur les

11). « Nous n'avons pas les moyens de sanctionner un piéton qui a bu », constate-t-il.

■ **Limiter la vitesse à 30 km/h ?** « Le piéton n'a aucune protection. Renforcer les signaux visuels, un brassard fluo, un manteau blanc sont des solutions », confie Eric Dumas. « Nous militons pour une vitesse réduite à 30 km/h en ville. Le maire de Fontainebleau (*Seine-et-Marne*) l'a par exemple décidé après plusieurs accidents », déclare Maryvonne Mateu, qui espère aussi la multiplication des « zones de rencontre », créées en 2008, où le piéton est prioritaire, même au milieu de la route, et où l'automobiliste ne peut rouler à plus de 20 km/h. Au niveau de l'équipement, feux rouges et passages cloutés, ce qui est proposé « suffit » à Richard Feeser, « à condition de les respecter bien sûr ». Les constructeurs s'intéressent au sujet, Volvo ayant mis au point des airbags piétons. « Les pare-buffles sur les 4 x 4 se raréfient. C'est bien, car c'est un équipement mortel », ajoute Eric Dumas.

JULIEN HEYLIGEN



Nationale 20, le 11 avril 2011. Entre Ballainvilliers et La Ville du Bois, de nombreux piétons enjambent le terre-plein central et traversent les voies au milieu de la circulation, plutôt que d'emprunter la passerelle ou de marcher jusqu'au feu tricolore.

« Certains sont inconscients »

Elie, riverain de la N 20 à Ballainvilliers

Il est l'un des derniers riverains de la N 20 à Ballainvilliers. Elie s'est installé là il y a quarante-deux ans, « à une époque où la nationale devait être déviée ». Des piétons qui traversent la voie rapide, il en voit tous les jours. Le 20 octobre, un jeune homme de 20 ans y a laissé la vie, fauché par une voiture, à seulement quelques dizaines de mètres d'une passerelle.

« Passer comme ça d'un côté à l'autre, je l'ai fait il y a très longtemps. La circulation n'était pas la même mais c'était déjà très imprudent », raconte-t-il. Depuis, il n'a jamais recommencé. Il est effaré de voir des piétons enjambrer la barrière

centrale en béton, même à des heures de grande affluence. « Le samedi, devant la casse auto, c'est un défilé. Les clients se garent en face puis traversent », constate-t-il. Les automobilistes peuvent pourtant faire demi-tour 1 500 m plus loin, au niveau de Longjumeau. « Manifestement, c'est encore trop loin pour eux. Ils sont inconscients », déplore Elie.

Justement, samedi, vers 11 h 30, la scène se produit. Un homme est déposé le long de la N 20. Il patiente quelques secondes, guettant un trou dans la circulation. Il s'engage, enjambe la barrière en béton, puis stoppe. Un camion déboule, klaxon

hurlant. Le piéton attend tranquillement et passe en courant. « J'ai même vu des cyclistes traverser en portant leur vélo à bout de bras », ajoute un commerçant tout proche. La passerelle est pourtant adaptée aux cyclos. Et un feu tricolore se trouve à 500 m de là, en direction d'Etampes.

« Tous les équipements du monde ne pourront rien y changer, il y a toujours une bonne excuse pour prendre des risques : la passerelle qui est trop loin, le feu qui est trop long... A se croire trop malin, l'accident arrive très vite », analyse Richard Fesser, directeur départemental de la Prévention routière. J.H.